

# Les chasseurs ont carte blanche en province Sud

**ENVIRONNEMENT.** La convention de « gestion des espèces animales envahissantes » entre la province Sud et la Fédération de chasse, marque une étape dans la stratégie de régulation globale pour sauver les forêts humides.

**E**rosion et lessivage des sols : les forêts humides du Caillou n'ont plus le temps de se régénérer. « La pression des cerfs sur l'environnement ce n'est pas une vue de l'esprit, ça bouffe tout », alerte Philippe Michel, président de la province Sud. Le problème est tellement grave que la Maison bleue a décidé de « taper fort » au travers d'une convention avec la FFCNC (Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie). Signé jeudi, le partenariat donne carte blanche aux chasseurs sur le terrain de la province, afin de réguler, outre le cervidé, les cochons, les lapins, les chèvres, les chiens, les chats sauvages et le bulbul à ventre rouge (lire ci-dessous). « Mais tout cela n'a de sens que si la Fédération de chasse ne s'arrête pas à la province Sud, fait remarquer Philippe Michel. Aujourd'hui, il s'agit de donner aux chasseurs les espaces dont ils ont besoin, et poursuivre les discussions avec le pays pour leur permettre d'accéder à de nouveaux territoires, qui sont potentiellement sur le domaine public. » Car les bêtes, elles, se moquent bien des frontières administratives.



PHOTOS ARCHIVES LNC ET PATRICK BARRIÈRE



Cette convention vise sept espèces animales dont le lapin, avec une attention toute particulière pour le cerf et le cochon sauvage, responsables des plus gros dégâts sur les forêts humides.

## UNE CARTOGRAPHIE DES ZONES PRIORITAIRES

Au-delà de ce partenariat, c'est donc toute la Calédonie qui se mobilise pour lutter contre ces sept espèces envahissantes. Un « plan d'action de régulation » à l'échelle du pays est dans les tuyaux. Coordonné par le CEN (Conservatoire des espaces naturels), avec la coopération de multiples acteurs, il prévoit une cartographie des zones prioritaires sur la totalité de la forêt humide. Traqués dans les plaines côtières, les cerfs et les cochons – plus particulièrement visés par le dispositif – ont tendance à se réfugier dans la Chaîne centrale, où ils subissent moins la pression de la chasse. S'ils restent moins nombreux dans les forêts humides, riches en biodiversité,

*« L'objectif, c'est de réduire la population de cerf à un niveau suffisant pour que les dégâts soient acceptables. »*

ils y font beaucoup plus de dégâts que dans les savanes de niaoulis.

« Les cerfs et les cochons grignotent les graines et les jeunes pousses, développe Patrick Barrière, coordinateur du pôle espèces envahissantes au CEN. Et lorsqu'il y a de fortes pluies, l'eau n'étant plus retenue, elle va ruisseler au lieu de s'infiltrer, jusqu'à décapier la partie fertile

du sol. De ce fait, la forêt vieillit puisqu'elle n'arrive pas à se régénérer. » Et ce n'est pas tout. Toute cette matière organique et minérale se retrouve charriée dans les crues, polluant les captages sur son passage, avant de rejoindre le lagon, avec in fine un risque sur la santé du corail.

## PATRIMOINE CULTUREL

Il ne s'agit pas pour autant de réguler « aveuglément », mais de concentrer l'ensemble des ressources sur les zones prioritaires, souvent difficiles d'accès. « L'objectif, c'est de réduire la population à un niveau suffisant pour que les dégâts soient acceptables, résume le scientifique. Car c'est techniquement et socialement impossible de faire disparaître le cerf. » « La Nouvelle-Zélande a commencé cette

bataille en 1970 et ils ne l'ont pas encore finie », note Pierre Aube, président de la FFCNC, qui s'inspire de l'expertise néo-zélandaise (lire repères). Du reste, le cerf fait partie intégrante du patrimoine culturel, offrant, outre le bénéfice alimentaire, une activité récréative, festive et commerciale. « On ne peut pas ignorer, indique Patrick Barrière. On ne peut pas seulement considérer le cerf comme une espèce envahissante, il faut lui donner la place qu'il mérite en Calédonie. » Prime à la mâchoire, opérations de captures et test de régulation : c'est de l'addition de toutes ces actions, participatives ou incitatives, que la Calédonie obtiendra le salut de ses forêts humides.

Esther Cunéo  
esther.cuneo@lnc.nc

# 1,8

milliard de francs, comme le coût des dégâts occasionnés par les cerfs sur l'agriculture et la biodiversité selon une étude réalisée en 2012.

## Repères

### Le rôle de la FFCNC dans la convention

« La Fédération est l'interface entre la province et les associations, ce sont elles qui interviennent sur zone », résume Pierre Aube, président de la FFCNC. Bras armé des collectivités dans le cadre de la régulation, la fédération joue un rôle crucial sur les gibiers envahissants au sens large, et pèse près de 5 000 chasseurs. Dans le cadre de cette convention, qui a une vocation d'éducation et de structuration, elle prévoit la promotion et la tenue de formations permettant la montée en compétences de ses adhérents en matière de sécurité.

### Le projet Icone et l'expertise kiwîe

« La formule qui consiste à identifier des zones de concentration et à chasser en hélicoptère avec des tireurs néo-zélandais, qui ont un rendement phénoménal, nous intéresse », glisse Philippe Michel, faisant référence au projet Icone (Initiative pour le contrôle des ongulés sauvages en province Nord en faveur de l'environnement). Méthode la plus efficace et la moins coûteuse – contrairement à ce qu'on pourrait croire – la régulation par hélicoptère, inspirée de nos voisins néo-zélandais pourrait s'intégrer dans la stratégie globale de régulation. Notamment parce qu'elle permet d'intervenir dans des zones difficiles d'accès pour les chasseurs. La formation de snipers embarqués pour les chasseurs calédoniens n'est pas écartée, dans le cadre de la professionnalisation de la chasse.

## Avis de recherche contre le bulbul à ventre rouge

Véritable plaie pour l'agriculture et la biodiversité, le bulbul à ventre rouge (*Pycnonotus cafer*) figure au rang des cent pires espèces exotiques envahissantes (EEE) au monde d'après l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Reconnaisable à sa tête noire, garnie d'une petite crête, et à son bas-ventre rouge, le bulbul a été introduit clandestinement sur le Caillou comme oiseau d'ornement dans les années 80. Trente ans plus tard, il est dans sa phase d'invasion et commence à coloniser la Grande Terre, sous le regard inquiet de l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC), des agriculteurs et des gestionnaires de l'environnement.

L'Institut, qui suit son évolution géographique depuis maintenant dix ans, vient de lancer un programme d'étude scientifique qui vise à mieux comprendre la biologie et l'écologie de ce nuisible. C'est dans ce contexte que l'établissement est à la recherche de chasseurs partenaires. « Il s'agit aujourd'hui de donner aux gestionnaires les outils pour contenir son invasion, développe Martin Thibault,



Originaire de la péninsule indienne, le bulbul présente une forte densité dans les zones habitées par l'homme, dont Nouméa.

doctorant en écologie des espèces envahissantes. En marge de la convention de coopération de gestion des espèces animales envahissantes, on se propose, en collaboration avec la province Sud, de valoriser les cadavres des bulbuls de manière scientifique. » Cette analyse du régime alimentaire a pour objectif d'évaluer concrètement les impacts sur les agrosystèmes, en déterminant les plantes, les insectes et les reptiles consommés par les oiseaux. Mais aussi de mesurer le rôle du bulbul dans la dispersion des graines de plantes envahissantes, pour lesquelles il semble avoir une préférence. Dirigé par Fabrice Brescia, responsable des recherches en écologie animale à l'IAC, le projet de recherche s'est fixé trois objectifs : mettre à jour la présence du bulbul sur le territoire, identifier les menaces qui pèsent sur les agrosystèmes (pertes sur les productions) et sur la biodiversité locale, et enfin, fournir des résultats obtenus sur des bases scientifiques pour des outils d'aide à la décision et à la gestion.

Plus d'informations : <http://www.iac.nc/actualites/473-bulbul-appel-a-contributions>